



BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET D'ALERTE SUR LES CONDITIONS DES MÉNAGES PASTORAUX ET AGROPASTORAUX

Novembre - décembre 2024



+ 227 20 74 11 99



www.maroobe.com



BP 10 648 Niamey, Niger

Le système de veille pastorale, mis en place par le Réseau Billital Maroobè (RBM) et Action Contre la Faim (ACF) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (voir les logos en dernière page), s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) établis par les organisations pastorales, en mobilisant un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement : (i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, la disponibilité des ressources naturelles (eau et pâturages) ; (iii) des données portant sur le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur pastoral ; (iv) la cartographie des éleveurs et des animaux bloqués dans les pays situés dans la partie Sud de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) en raison de mesures politiques ; (v) l'identification des points de regroupement des troupeaux confrontés à la restriction de la mobilité ; et (vi) la cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des déplacements internes (nationaux) et transfrontaliers.

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE PASTORALE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux situés dans dix pays dans lesquels interviennent des organisations membres du RBM : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (Antenne Sénégal), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEN/CI) et Ghana (GNACAF). Ces organisations bénéficient de l'appui des services techniques décentralisés au Mali, Niger et Burkina Faso.

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS	
1	<i>Réduction des pluies et déplacements accrus des éleveurs :</i> A la suite de la diminution significative des pluies, de nombreux éleveurs ont anticipé les départs en transhumance vers des régions disposant d'importantes ressources fourragères herbacées et forestières, notamment le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ce phénomène a intensifié les tensions transfrontalières et exacerbé la compétition pour l'accès aux ressources naturelles.
2	<i>Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Côte d'Ivoire :</i> Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont représenté 87% des alertes diffusées par les relais. Les tensions ont été exacerbées par la divagation des animaux dans les champs non récoltés et les déplacements précoces des troupeaux éleveurs qui ont perturbé le calendrier agricole.

3	Dégradation des pâturages et pénurie de ressources pastorales : La pénurie de pâturages naturels exacerbée par les incendies et la dégradation des terres a atteint un niveau critique dans plusieurs zones pastorales. Cette situation entraîne une pression accrue sur les stocks réduits de ressources fourragères dont l'épuisement rapide pourrait instaurer une période de soudure pastorale précoce, avec pour conséquence la détérioration de l'état d'embonpoint des troupeaux. <u>Conséquence majeure</u> : Une pression accrue sur les ressources pastorales et agropastorales pouvant compromettre la santé du cheptel et réduire la productivité animale.
4	Concentration des troupeaux et pression sur les infrastructures hydriques : Une forte concentration des troupeaux a été observée autour des points d'eau et le long des couloirs de transhumance. Cette situation se traduit par une pression accrue sur les ressources en eau, avec pour conséquence la montée des tensions autour des infrastructures hydrauliques et pastorales. <u>Conséquence majeure</u> : Des risques importants d'exacerbation des tensions entre les communautés pastorales et agricoles pouvant provoquer l'escalade des conflits violents entre les usagers des espaces ruraux et la création d'une instabilité sociale dans des régions déjà fragiles.
5	Symptômes de maladies animales et risques épidémiques : Des signes inquiétants de maladies animales ont été signalés, probablement favorisés par le stress nutritionnel résultant de la dégradation des ressources naturelles et de la fatigue liée aux longs trajets de transhumance. En l'absence d'une réponse rapide et appropriées, ces signes précurseurs pourraient se transformer en épidémies à grande échelle.
6	Inflation des prix des ovins, des caprins et des sous-produits agroindustriels : Les prix des ovins et des caprins connaissent une inflation préoccupante qui est soutenue par une demande saisonnière élevée et une offre limitée due aux déplacements des troupeaux. Parallèlement, les coûts des sous-produits agroindustriels destinés à l'alimentation du bétail ont connu une forte hausse ; ce qui rend plus difficile l'accès des petits éleveurs à ces intrants. <u>Conséquence majeure</u> : Les éleveurs vulnérables risquent d'éprouver des difficultés pour nourrir adéquatement leurs animaux ; ce qui risque de compromettre la sécurité alimentaire et de réduire les revenus de ces ménages pastoraux.
7	Sécheresse précoce et départ prématuré en transhumance : Les signes d'une sécheresse précoce ont précipité le départ des troupeaux en transhumance et parfois désorganisé ces flux. Cette situation résulte de l'épuisement rapide des ressources fourragères et du tarissement des points d'eau qui ont obligé les pasteurs à quitter leurs terroirs d'attache plus tôt que d'habitude. <u>Conséquence majeure</u> : Une augmentation de la pression exercée sur les ressources naturelles disponibles dans les zones d'accueil pouvant susciter des tensions intercommunautaires et entraîner une vulnérabilité accrue du cheptel.
8	Amplification du phénomène des feux de brousse et dégradation des sols : Des passages fréquents de feux de brousse ont été signalés dans le Sahel central, avec des conséquences désastreuses sur le couvert végétal (tapis herbacé et ressources ligneuses). Ces incendies accélèrent la dégradation des sols et réduisent la capacité de régénération des pâturages. <u>Conséquence majeure</u> : Une dégradation accélérée des sols qui risque d'affecter la capacité de régénération des pâturages et d'aggraver la vulnérabilité des troupeaux.
9	Indicateurs Positifs : Malgré les difficultés mentionnées ci-dessus, certains éléments témoignent d'une situation qui reste avantageuse : ▪ Bon état d'embonpoint des animaux se traduisant par une condition corporelle satisfaisante et une bonne santé générale. ▪ Bonne disponibilité en eau facilitant la mobilité des éleveurs et réduisant les contraintes liées à l'accès aux ressources fourragères.

- Réduction des tensions autour des points d'eau dans certaines régions comme celles de Sikasso et de Koulikoro, au Mali ; ce qui favorise une coexistence pacifique entre communautés pastorales et agricoles.
- Réalisation du comptage des animaux et des éleveurs le long des corridors de transhumance permettant un meilleur suivi des mouvements du bétail et des dynamiques pastorales.
- Stabilité des prix des céréales garantissant une sécurité alimentaire relative pour les ménages.

ALERTES DE LA PERIODE

Au cours de la période allant d'octobre 2024 à janvier 2025, il a été recensé au total 48 alertes, avec une fréquence élevée dans les régions de Dosso et Tillabéry au Niger, ainsi que dans certaines zones du Nigéria, du Ghana et du Bénin. Ces alertes sont regroupées en quatre grandes catégories : (i) les conflits agropastoraux ; (ii) les feux de brousse ; (iii) le vol du bétail ; et (iv) les impacts climatiques.

Pour l'essentiel, les alertes ont concerné :

- **Les conflits agropastoraux :** Ces alertes représentent la majorité des incidents signalés qui sont liés à des tensions entre agriculteurs et éleveurs. Ces tensions résultent de la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles (pâturage et eau) qui est amplifiée par la pression démographique. Les conflits agropastoraux ont un impact direct sur la sécurité alimentaire et la cohésion sociale.
 - **Incendies et feux de brousse :** Les feux de brousse représentent un nombre important d'alertes déclenchées dans des zones pourvues de pâturage. Ces feux ravagent les ressources fourragères disponibles et menacent la sécurité alimentaire des éleveurs.
 - **Le vol du bétail :** L'ampleur du phénomène du vol du bétail a augmenté. Cela s'accompagne parfois d'une violence physique. En plus de la décapitalisation du bétail des éleveurs qui perdent une part importante de leurs animaux, le vol du bétail risque de remettre en cause la stabilité sociale et la paix.
 - **Les impacts climatiques :** Les effets de la sécheresse et des inondations sont également notables et se traduisent par la réduction de la disponibilité des ressources naturelles et, par conséquent par l'augmentation de la vulnérabilité des éleveurs et des agriculteurs face aux aléas climatiques.
1. **Le 29 octobre 2024 :** Un conflit est survenu à Tsigudidi, Mashi, Katsina (Nigeria) entre un agriculteur et deux groupes d'éleveurs. L'incident a été provoqué par la divagation des animaux dans une ferme où ils ont provoqué des dégâts.
 2. **Du 31 octobre au 1er novembre 2024 :** Un feu de brousse a été enregistré à Tondikam, Bongourou, Tatararatte, Tangenbargua, et Ezak, dans le département de Bankilaré. Ce feu a ravagé plusieurs espaces de pâturage situés dans la partie Nord-Est du département.
 3. **Du 31 octobre au 3 novembre 2024 :** Un feu de brousse a été enregistré à Tondikam, Bongourou, Tatararatte, Tangenbargua et Ezak. L'incendie a ravagé le stock de pâturage et menacé plusieurs villages situés dans la partie Nord-Est de Bankilaré.
 4. **Feu de brousse à Aderbissinat, Niger :** Un feu de brousse de grande envergure a dévasté des pâturages à Aderbissinat, dans la région d'Agadez, en novembre 2024. L'incendie n'a été maîtrisé qu'après plusieurs jours et les dégâts sont considérables. La mobilisation des autorités locales a été insuffisante face à l'ampleur du sinistre.

5. **La première semaine de novembre 2024** : Dans la région de Tillabéry, plusieurs départements ont connu des incendies qui ont ravagé 80 hectares à Ayorou et 34 hectares à Bankilaré. A Abala, le feu de brousse a duré deux jours et la superficie affectée n'a pas été évaluée.
6. **La première semaine de novembre 2024** : Un conflit est survenu entre agriculteurs et éleveurs à Doutchi, dans la commune de Dosso. Grâce à l'intervention rapide des autorités, aucune victime n'est à déplorer.
7. **La première semaine de novembre 2024** : Un feu de brousse a été enregistré à Kelewa, dans la région de Diffa. Le bilan s'établit à 5 hectares ravagés.
8. **La première semaine de novembre 2024** : un feu de brousse a ravagé la zone de Bankilaré, dans la région de Tillabéry pendant une semaine. Le bilan n'est pas encore établi.
9. **La première semaine de novembre 2024** : Une situation de sécheresse est enregistrée dans les zones de Sangou et Karga, au Ghana, où les populations rencontrent des difficultés en raison de la faiblesse des rendements agricoles et de la forte concentration d'animaux provenant du Burkina Faso, du Togo et du Ghana. Cet afflux de transhumants exacerbe les tensions entre agriculteurs autochtones et éleveurs transhumants.
10. **Le 4 novembre 2024** : Un conflit est survenu à Sambere, dans la région de Dosso, entre agriculteurs et éleveurs. Cet affrontement a causé trois blessés légers (deux éleveurs et un agriculteur).
11. **Du 7 au 8 novembre 2024** : un feu de brousse a été enregistré à Ingal, dans la région d'Agadez, affectant plusieurs hectares.
12. **Le 9 novembre 2024** : Une altercation a eu lieu dans la région de Dosso entre des agriculteurs de N'Gonga Zarma et des éleveurs de N'Gonga Peulh. Le bilan non officiel fait état de deux éleveurs tués et de sept blessés.
13. **Le 15 novembre 2024** : Un conflit est survenu à Gurjé Manawa, Katsina (Nigeria) entre un éleveur et un groupe d'agriculteurs. Aucune victime n'a été signalée.
14. **Le 15 novembre 2024** : 103 cas de feux de brousse ont été rapportés, avec 398 977 ha de pâturage brûlés, soit environ 170 000 tonnes de fourrage détruites.
15. **Le 22 novembre 2024** : Un feu de brousse a été enregistré à Petelkolé/Bankilaré/Tillabéri. Plusieurs hectares et villages abandonnés ont été affectés.
16. **Du 6 au 12 décembre 2024** : Un risque de conflit est signalé à Tanda, dans le département de Gaya (région de Dosso). Cela est lié au fait que les agriculteurs ont défriché des espaces pastoraux pour y développer des cultures de contre-saison.
17. **Le 10 décembre 2024** : Environ 200 transhumants sont partis de la commune de Tanda, dans la région de Dosso, avec plus 4 000 têtes de petits ruminants en direction du Bénin. Une deuxième vague de transhumants (113 familles) se prépare à partir au Bénin.
18. **Le 11 décembre 2024** : Deux ovins ont été volés à Dakawa, Katsina (Nigeria).
19. **Le 15 décembre 2024** : Un conflit a éclaté autour d'un point d'eau à Tumbu, dans la région d'Apa West, au Ghana. Plusieurs agriculteurs et un éleveur ont été blessés. Les forces de l'ordre et les autorités locales sont intervenues pour ramener le calme.
20. **1 décembre 2024** : Un affrontement violent entre éleveurs et agriculteurs est survenu à Tigwey/Dosso.

21. **Le 4 décembre 2024** : Soixante-cinq têtes de bétail ont été volées dans le village de Bombaré, dans la région de Tillabéri, par des groupes armés non étatiques.
22. **Le 7 décembre 2024** : Une altercation a éclaté entre une famille d'agriculteurs et des éleveurs à Falmey/Dosso, avec pour conséquence des blessures par armes blanches enregistrées des deux côtés.
23. **Le 8 décembre 2024** : Un vol de bétail a été commis dans un campement d'éleveurs situé à Dan Kassari/Dogondoutchi/Dosso. Le nombre d'animaux volés n'a pas été indiqué.
24. **Le 10 décembre 2024** : Un feu de brousse a été enregistré à Petelkolé, à proximité de Téra, détruisant d'importantes zones de pâturage.
25. **Le 12 décembre 2024** : Deux animaux ont été volés dans le village de Dokawa (Katsina, Nigeria). Poursuivis par les villageois, les voleurs ont relâché les animaux avant de se réfugier dans une forêt proche.
26. **Le 14 décembre 2024** : Une altercation a éclaté entre éleveurs et agriculteurs à Barkiel Daba/Falmey/Dosso à cause d'un différend lié à la libération des champs.
27. **Du 20 au 24 décembre 2024** : Un déplacement inhabituel de troupeaux a été enregistré dans le département de Gaya, région de Dosso. Ces transhumants se sont dirigé vers la frontière du Bénin qu'ils franchiront lorsque les champs seront libérés dans les zones d'accueil.
28. **Le 24 décembre 2024** : Un feu de brousse a éclaté entre Tondibi et Toumare Jani/Bankilaré/Tillabéri, détruisant le stock fourrager sur plusieurs kilomètres. Il n'y a pas eu de pertes en vies humaines, ni de mortalités animales.
29. **Le 2 janvier 2025** : Une bagarre a éclaté à Birni N'Gaouré/Dosso entre des jeunes des villages Kala Peul et Kala Zarma. L'affrontement s'est soldé par une perte en vie humaine.
30. **Le 5 janvier 2025** : Un affrontement violent a opposé des jeunes éleveurs à des personnes qui fabriquent des briques en terre cuite. Le conflit a entraîné la mort de trois personnes.
31. **Le 9 janvier 2025** : Des inondations ont été enregistrées à Alheri Koira/Kourtey/Tillabéri. Le village a été englouti par la crue du fleuve Niger, mais aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée.

DISPONIBILITE EN PÂTURAGES & ALIMENT DU BETAIL (SPAI)

➔ Disponibilité en pâturages

• *État des lieux et interprétation :*

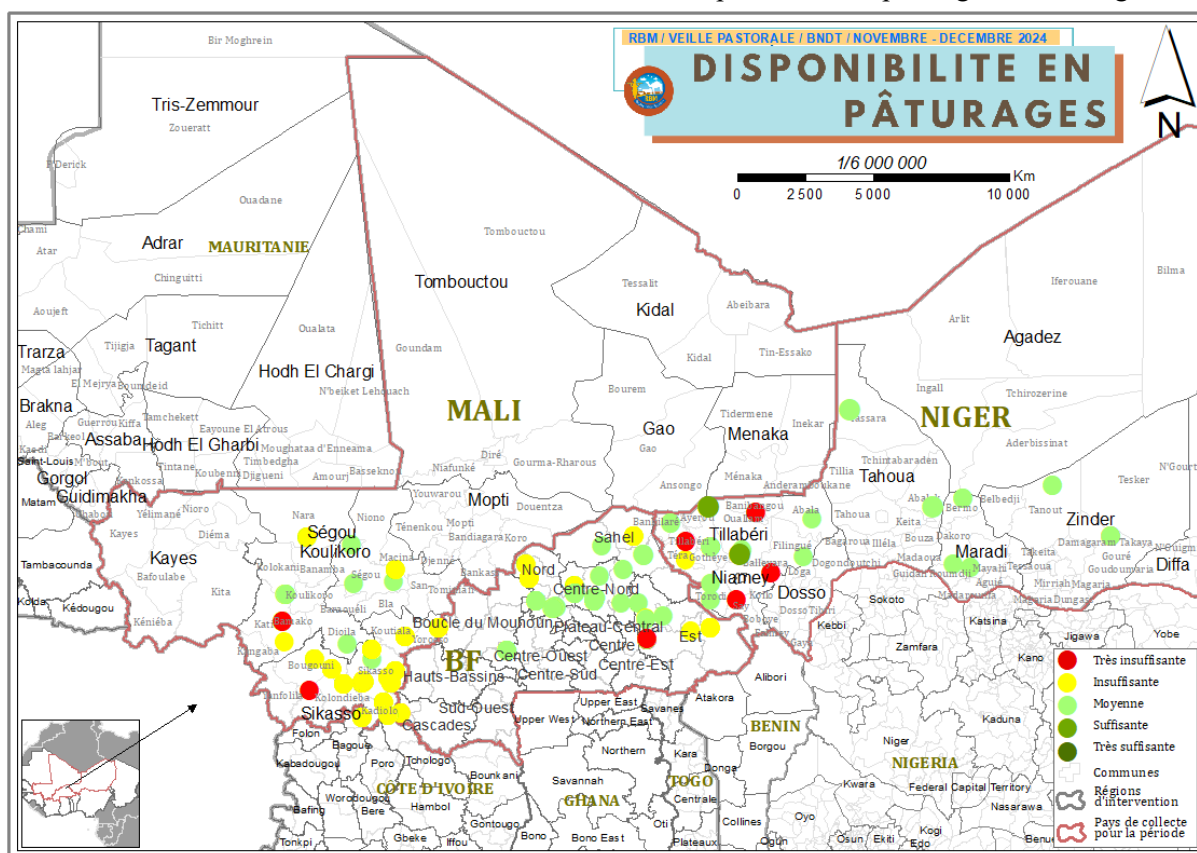
La disponibilité des pâturages dans le Sahel central entre novembre et décembre 2024 est préoccupante, avec une majorité des relais signalant une pénurie allant de modérée à sévère. En résumé, la situation des ressources pastorales pendant cette période se présente comme suit :

- **Très suffisante (0%)** : Aucune zone n'a été jugée comme ayant des pâturages abondants.
- **Suffisante (2%)** : Seules quelques zones marginales, situées dans des régions irriguées ou des bas-fonds, bénéficient encore de conditions favorables. C'est le cas par exemple de la région de Tillabéry au Niger, bien que cela soit exceptionnel.
- **Moyenne (53%)** : La majorité des relais rapporte des conditions de pâturages modérées, mais limitées en quantité et en qualité. Ces témoignages sont révélateurs d'un effort entrepris par les

éleveurs qui sont restés dans les terroirs d'attache pour mieux exploiter et gérer le stock de pâturages disponible.

- **Insuffisante (41%)** : Une proportion importante des zones fait face à une pénurie de pâturages, avec zones dénudées ou un tapis herbacé dégradé. Cette situation s'inscrit dans le prolongement des constats faits antérieurement (septembre-octobre) et portant sur l'épuisement progressif des pâturages.
- **Très insuffisante (4%)** : Quelques zones sont totalement dépourvues de pâturages, particulièrement dans les régions les plus arides ou dans celles qui sont confrontées à une pression élevée sur les ressources pastorales, telles que Koulikoro et Sikasso (au Mali), Tillabéry (au Niger) et la région de l'Est du Burkina Faso. Cette situation est encore observée, bien qu'elle soit limitée.

La carte suivante illustre ces différentes évaluations de la disponibilité des pâturages dans la région.



Carte n°1 : Disponibilité en pâturages.

• Causes et conséquences de la pénurie des pâturages sur les éleveurs et transhumants :

Les causes de la pénurie de pâturages sont multiples, incluant notamment la saison sèche prolongée suivie de la fin de la saison des pluies, la pression croissante sur les terres de pâturage et la concentration des animaux dans certaines zones qui dégrade la qualité des pâturages. À cela s'ajoutent d'autres facteurs, notamment des pluies devenues de plus en plus irrégulières et insuffisantes, la dégradation des terres, ainsi que l'amplification des conflits et de l'insécurité qui tend à limiter l'accès aux pâturages dans plusieurs zones.

Les effets combinés de ces facteurs ont conduit à un départ précoce en transhumance vers les pays du Golfe de Guinée. Une telle situation tend à accentuer la concurrence pour l'accès aux pâturages, en particulier dans les zones transfrontalières. Les pasteurs éprouvent de sérieuses difficultés pour assurer

l'alimentation des troupeaux, dans un contexte marqué par de multiples pressions économiques, écologiques et sécuritaires.

® Conclusion

L'analyse des évaluations bimestrielles de la disponibilité des pâturages dans les pays suivis tout au long de l'année 2024 met en évidence des dynamiques saisonnières caractérisées par des fluctuations. Les points clés de cette comparaison temporelle sont les suivants :

Tableau n°1 : Évolution saisonnière de la disponibilité des pâturages : Analyse des périodes et des situations.

Légende de l'appréciation des couleurs :		
Vert foncé = Suffisante ; Vert clair = Moyenne ; Jaune = Insuffisante ; Rouge = Très insuffisante		
PERIODES	SITUATIONS	Couleur
1. Janvier-février	La disponibilité des pâturages est moyenne au cours de cette période correspondant à la fin de la saison sèche. Les pâturages sont réduits, mais suffisants pour nourrir les troupeaux.	Jaune
2. Mars-avril	La situation tend à se dégrader, avec une disponibilité insuffisante des pâturages, en raison de l'épuisement des ressources fourragères après la saison sèche et avant l'arrivée des premières pluies.	Rouge
3. Mai-juin	Les conditions s'améliorent légèrement, revenant à une situation moyenne. Les premières pluies favorisent la reconstitution du tapis herbacé, bien que les pâturages restent encore fragiles et de qualité variable.	Vert clair
4. Juillet-août	La disponibilité des pâturages devient suffisante au cours de cette période située en pleine saison des pluies. La croissance optimale de la production fourragère assure une bonne couverture des besoins alimentaires des troupeaux.	Vert foncé
5. Septembre-octobre	La situation revient à une disponibilité moyenne au cours de cette période de transition entre la fin de la saison des pluies et le début de la saison sèche. Les pâturages commencent à se dégrader, mais restent encore accessibles.	Vert clair
6. Novembre-décembre	La situation demeure moyenne, avec la fin des pluies et une pénurie croissante de fourrage vert. L'exploitation des pâturages naturels est complétée par l'usage de SPAI.	Jaune

Les périodes favorables à la disponibilité des pâturages qui sont comprises entre juillet et août coïncident avec le pic de la saison des pluies, lorsque les ressources fourragères atteignent leur niveau maximal de croissance. En revanche, les périodes moins favorables, notamment celles de mars-avril et novembre-décembre, se caractérisent par des pénuries fourragères importantes, avec un accès réduit au fourrage vert et une dépendance accrue aux ressources stockées et aux SPAI.

Cette comparaison annuelle des évaluations bimestrielles constitue un outil précieux pour le soutien à la planification des stratégies pastorales et à la gestion des ressources fourragères. Les périodes critiques, telles que la fin de la saison sèche (mars-avril) et les mois post-pluies (novembre-décembre) nécessitent une attention particulière en matière de gestion des stocks de fourrage, d'appui à l'organisation des campagnes de transhumance et de soutien à l'approvisionnement en SPAI.

Pour optimiser la gestion des pâturages et des ressources alimentaires pour le bétail, il est essentiel de

prendre en considération ces périodes de disponibilité moyenne à insuffisante. Des stratégies appropriées devraient être mises en place, en vue d'atténuer la pression sur les pâturages, grâce à l'amélioration des systèmes de stockage de fourrage, la diversification des sources alimentaires et la gestion anticipée des périodes de pénurie.

➔ Disponibilité de l'aliment du bétail (SPAI)

® *État des lieux :*

Entre novembre et décembre 2024, la pénurie de sous-produits agro-industriels destinés à l'alimentation du bétail (SPAI) a touché environ 42% des localités surveillées dans les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger). A cause de cette pénurie, les stocks d'intrants alimentaires ont été jugés insuffisants pour répondre aux besoins des éleveurs. La situation est particulièrement préoccupante dans un contexte où la disponibilité des pâturages, déjà limitée en raison de la fin de la saison des pluies, renforce la dépendance des éleveurs vis-à-vis des SPAI et d'autres ressources externes pour nourrir leur bétail.

® *Causes de la pénurie :*

Avec la fin des précipitations, la disponibilité des pâturages commence à se réduire et l'on enregistre dans le même temps une perte de valeur nutritive résultant de la lignification des fourrages herbacés. Cela incite les éleveurs à recourir davantage aux SPAI dans la cadre de pratiques de complémentation des animaux. En effet, l'usage des SPAI est un enjeu stratégique au cours de cette période à cause de l'insuffisance et de la faible qualité des pâturages naturels. Mais, la disponibilité de ces intrants alimentaires est souvent limitée, faute de filières pérennes d'approvisionnement. À cela s'ajoutent des perturbations des chaînes d'approvisionnement dues à l'insécurité dans certaines régions ou à l'éloignement des zones de production agro-industrielle. Alors que la demande connaît une hausse continue, l'offre de sous-produits des filières agroindustrielles progresse plus lentement. Cette offre varie selon les performances annuelles des campagnes de production des produits agricoles destinés à l'industrie (coton, arachide, etc.).

La forte fluctuation des prix de l'aliment de bétail est liée au fait que la courbe de l'offre et de la demande varie en sens inverse. En effet, ce sont les années où l'offre est la plus faible en raison des mauvaises campagnes agricoles que la demande est la plus élevée à cause généralement de la crise de production qui est concomitante. Les conséquences engendrées par cette situation sont souvent aggravées par les pratiques spéculatives développées par les usines de production et les commerçants. Les effets combinés de ces deux phénomènes favorisent la flambée des prix de l'aliment de bétail au moment où la demande est la plus élevée sur le marché, en l'absence de mécanismes de régulation des prix par les pouvoirs publics.

ENCADRE PHOTO N°1

Quelques photos de la période



Vaccination des animaux & TTT au Nigeria



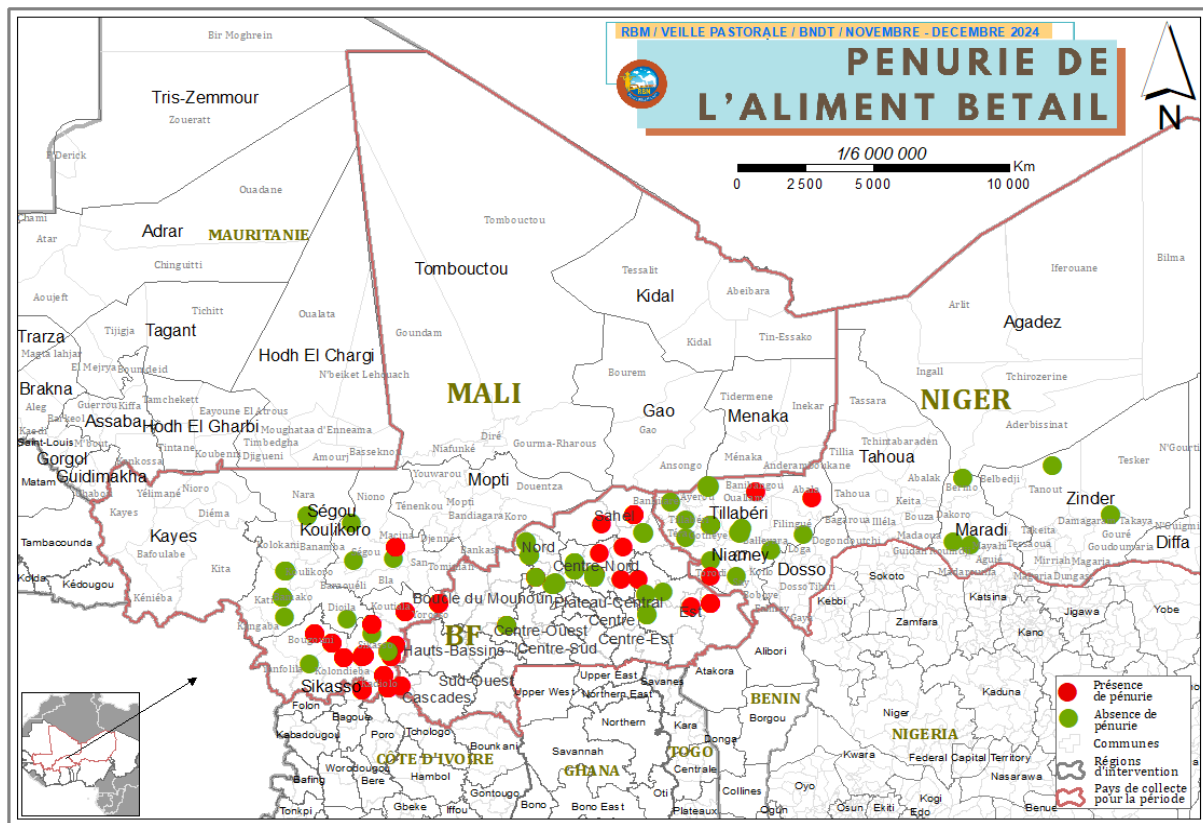
Des enfants pasteurs au Nigeria



Vaccination des animaux & TTT au Nigeria



Des animaux au repos



Carte n°2 : Pénurie de l'aliment du bétail SPAI.

DISPONIBILITE EN EAU & SANTE DES RUMINANTS

➔ Disponibilité en eau

Entre novembre et décembre 2024, la disponibilité en eau dans les pays suivis a varié de manière significative en fonction des conditions climatiques et de la densité des infrastructures mises en place (forages, puits, barrages, etc.). La fin de la saison des pluies a été marquée par une demande accrue en eau, principalement pour l'abreuvement du bétail, avec pour conséquence l'augmentation de la pression exercée sur les ressources disponibles. Cette situation confère une importance cruciale à la gestion de l'eau dans ces régions. Par conséquent, il conviendrait d'inciter les communautés pastorales et agropastorales, ainsi que les pasteurs déplacés forcés à adopter des stratégies de gestion durable des ressources en eau, afin d'adresser efficacement les multiples contraintes qui se posent :

- Niveaux très bas des barrages et des rivières.
- Baisse et irrégularité de précipitations, avec une diminution significative des eaux de surface (rivières et lacs).
- Pression accrue sur les forages et les puits durant cette période, entraînant un épuisement progressif des réservoirs d'eau souterraine.

Les éleveurs se retrouvent dans une situation de dépendance accrue vis-vis des points d'eau pastoraux. La gestion de la mobilité du bétail devient essentielle dans la mesure où l'accès à l'eau d'abreuvement est la clef de voûte pour accéder au pâturage.

La disponibilité en eau varie en fonction des zones géographiques du Sahel central :

- Les zones proches des grands fleuves (comme le Niger et le Sénégal) bénéficient généralement de niveaux relativement plus élevés de disponibilité en eau, même pendant la période sèche.

- Les zones semi-arides et les régions sahéliennes (Mali, Niger et Burkina Faso) connaissent fréquemment des pénuries sévères, rendant l'accès à l'eau de plus en plus difficile.

➔ Tension autour des points d'eau

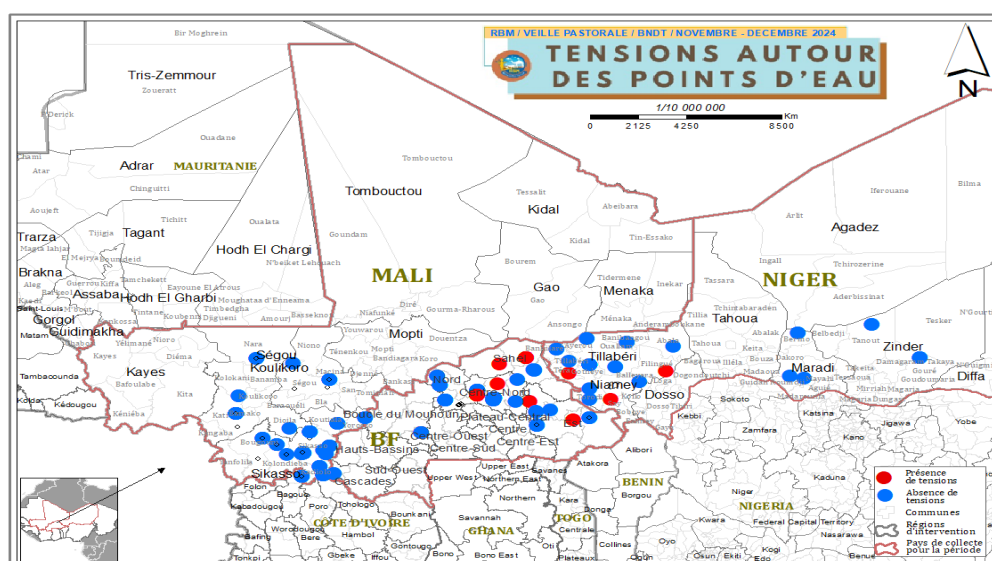
Entre novembre et décembre 2024, environ 17% des localités suivies par les agents relais dans les pays du Sahel central ont signalé une pénurie d'eau. Cette situation devient particulièrement critique au cours de cette période, lorsque les réservoirs d'eau (puits, forages, réservoirs de surface) sont fortement sollicités après la fin de la saison des pluies.

Dans la zone du Sahel burkinabè, la réduction significative des pluies a provoqué un stress hydrique sur les points d'eau pastoraux et une baisse de la biomasse disponible pour le bétail. Cette situation a entraîné des conséquences, notamment une augmentation des départs en transhumance des éleveurs vers les pays côtiers (notamment le Ghana et la Côte d'Ivoire), avec pour conséquences des tensions transfrontalières.

Le déficit des pluies, particulièrement dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, au Burkina Faso, ainsi que dans celles de Sikasso et de Gao, au Mali a entraîné un manque de pâturage, obligeant les éleveurs à anticiper les départs en transhumance vers le Sud. Dans les régions de Tahoua et Agadez au Niger, la dégradation des pâturages, due au retard des pluies et à des températures élevées, s'est répercutée sur la mobilité du bétail. La concentration des troupeaux dans les zones d'accueil a entraîné une pression accrue sur les ressources naturelles.

La carte ci-dessous présente la situation des tensions autour des ressources pastorales durant cette période.

- ④ **Au Burkina Faso** : La pénurie d'eau a augmenté par rapport à la période précédente, probablement en raison des pluies insuffisantes ou mal réparties pendant la saison des pluies de 2024, ainsi que de la dégradation des ressources en eau. Cette augmentation des pénuries pourrait avoir un impact direct sur les éleveurs qui sont contraints de parcourir des distances plus longues pour accéder à l'eau d'abreuvement.
- ④ **Au Niger** : L'état des ressources en eau semble plus stable, puisque l'on ne note pas de variation majeure par rapport à la période de septembre-octobre 2024.
- ④ **Au Mali** : La pénurie d'eau a diminué par rapport à la période précédente. Cela pourrait être dû à une gestion efficace des ressources en eau et des infrastructures d'approvisionnement ou à un accès plus stable à l'eau, réduisant les tensions autour des points d'eau.



Carte n°3 : Tensions autour des points d'eau.

➔ Santé des ruminants

Entre novembre et décembre 2024, la situation sanitaire du cheptel dans les pays du Sahel central a montré des signes de préoccupations, bien que 93% des relais n'aient signalé aucun cas grave de maladie. 7% des relais ont rapporté divers symptômes de maladies qui sont parfois inquiétants. Les informations sur la santé animale sont importantes dans un contexte où l'accès aux soins vétérinaires peut être limité et où des conditions sanitaires moins favorables pourraient favoriser la propagation de certaines épizooties.

Les symptômes décrits pour les animaux malades révèlent une diversité de troubles, suggérant la présence de maladies digestives, respiratoires et infectieuses.

1. Symptômes digestifs :

- Diarrhée fréquente, souvent accompagnée de vomissements et perte d'appétit.
- Amaigrissement progressif des animaux, dû à la perte d'appétit et à des troubles digestifs.
- Écoulement de bave et vomissements associés à des troubles digestifs et respiratoires.

2. Symptômes respiratoires :

- Difficultés respiratoires, parfois accompagnées de toux, écoulement nasal et rhume.
- Quelques cas de mort subite, souvent sans symptômes apparents, liés à des maladies respiratoires graves.

3. Avortements :

- Des avortements fréquents, souvent associés à des symptômes comme la diarrhée, les vomissements et des signes de faiblesse générale.

4. Symptômes dermatologiques :

- Dermatoses pasteurelloses et plaies sur les pattes et le museau, suggérant une infection par des bactéries telles que *Pasteurella*, affectant la peau et les muqueuses.

5. Symptômes généralisés :

- Ballonnement du ventre, accompagné de difficultés respiratoires et de morts subites.
- Écoulement de morve, ballonnement du ventre et avortement, suivis souvent de la mort de l'animal.

Ces symptômes préoccupants rapportés permettent d'identifier les zones nécessitant une attention particulière pour améliorer la gestion de la santé animale dans la région et renforcer l'accès aux soins vétérinaires. De ces symptômes, découlent des maladies suspectées :

Maladies suspectées :

Les symptômes observés dans les troupeaux suggèrent la présence de plusieurs maladies animales potentiellement graves, telles que la pasteurellose, la diarrhée virale, la pneumonie, la fièvre aphteuse, la leptospirose, la coccidiose et la trypanosomiase.

Conséquences pour les éleveurs :

La mortalité élevée du bétail et les avortements fréquents entraînent des pertes économiques considérables pour les éleveurs, en particulier dans les régions où l'élevage constitue une source

principale de revenus. De plus, la baisse de la production laitière et l'affaiblissement des animaux (amaigrissement, perte d'appétit) peuvent réduire la productivité en viande et en lait. Si les conditions sanitaires défavorables persistent, les éleveurs risquent de voir la propagation des maladies se multiplier au sein de leurs troupeaux. Selon les agents relais, l'accès insuffisant aux services vétérinaires dans certaines zones rend difficile la réponse à la demande croissante de traitements pour ces maladies animales.

Recommandations et actions possibles :

1. **Renforcer la surveillance vétérinaire** : Mettre en place des mécanismes de surveillance épidémiologique permettant de détecter et de contrôler rapidement les maladies animales.
2. **Améliorer la gestion sanitaire** : Renforcer la gestion sanitaire au niveau des points d'eau, des pâturages et des infrastructures pastorales, afin de limiter la propagation des maladies.
3. **Sensibiliser les éleveurs** : Organiser des sessions de sensibilisation des éleveurs, afin de promouvoir les bonnes pratiques sanitaires, notamment l'importance de la prévention (vaccination, hygiène des infrastructures).
4. **Renforcer les structures vétérinaires locales** : Soutenir le développement des structures vétérinaires locales, afin de garantir une réponse rapide et efficace face aux épidémies animales et d'améliorer l'accès aux soins vétérinaires dans les zones reculées.

ENCADRE PHOTO N°2

Quelques photos de la période



Des éleveurs au pâturage avec les animaux



Campement des pasteurs au Nigeria



Regroupement d'animaux



Relais avec les éleveurs



Des enfants pasteurs avec les chameaux



Quelques chameaux au pâturage

Tillabéry : Un dialogue constructif pour prévenir les conflits entre pasteurs et agriculteurs

1

En novembre 2024, un atelier a réuni des agriculteurs, des éleveurs, des chefs locaux et des représentants des autorités de la région de Tillabéry, au Niger, pour réfléchir sur les tensions croissantes entre les communautés. Organisé par le Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs d'Afrique (RBM) en lien avec la composante SD3C Niger financée le FIDA, en collaboration avec l'Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN), cet atelier visait à instaurer un cadre de dialogue pour prévenir les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, à l'insécurité alimentaire et aux tensions intercommunautaires.

® Les conflits croissants et les causes sous-jacentes

Les tensions dans la région sont alimentées par plusieurs facteurs : la divagation des animaux, la concurrence pour l'accès aux points d'eau et aux terres agricoles et l'intensification des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les vols de bétail, les dégâts agricoles causés par les troupeaux et les violences physiques sont devenus des incidents récurrents. Selon les rapports, ces tensions sont exacerbées par une insécurité persistante provoquée par des groupes armés et l'afflux de réfugiés fuyant les crises dans les pays voisins comme le Burkina Faso et le Mali.

La forte croissance démographique et l'expansion des terres agricoles dans des zones traditionnellement réservées aux pâturages aggravent encore la situation. L'absence de documents fonciers clairs et la compétition entre éleveurs et agriculteurs pour le contrôle de l'espace sont aussi des causes majeures des conflits.

® Le rôle du dialogue dans la gestion des conflits

L'atelier a mis en lumière l'importance du dialogue intercommunautaire comme moyen de désamorcer les tensions et de trouver des solutions concertées. Grâce à des sessions de travail de groupe, les participants ont analysé les causes des conflits et défini des solutions appropriées pour améliorer la gestion des ressources. Les solutions proposées sont les suivantes :

- Respect du calendrier de libération des champs cultivés, afin de permettre un passage serein des troupeaux ;
- Mise en place de mécanismes de prévention et de sensibilisation aux enjeux liés à l'utilisation des ressources communes ;
- Création de comités de suivi pour garantir l'application des accords sociaux et favoriser la coopération entre agriculteurs et pasteurs.

® Un cadre de concertation et de gestion partagée des ressources

L'atelier a permis de créer un cadre de concertation réunissant les pasteurs, les agriculteurs, les chefs traditionnels et les autorités locales. Ce cadre offre un espace où chaque groupe d'acteurs peut exprimer ses préoccupations, contribuer à trouver des solutions collectives et à travailler ensemble pour une gestion équitable des ressources. Un aspect fondamental de cette démarche est le respect des accords sociaux et des territoires définis pour éviter les conflits sur les zones de pâturage et les points d'eau. Des commissions paritaires ont été mises en place pour résoudre les conflits, en priorité par la conciliation. Si cette approche échoue, des recours aux juridictions locales seront possibles.

® Des mesures de suivi et une vision d'avenir

Dans le souci de garantir l'efficacité de ce processus, un comité de suivi a été institué. Ce comité a pour mission de vérifier la mise en œuvre des accords sociaux, d'intervenir rapidement en cas de nouvelles tensions et de promouvoir la coopération entre les différentes parties prenantes. Les résultats de l'atelier montrent qu'avec de la volonté, de la patience et un dialogue ouvert, il est possible d'apporter des solutions durables aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. La paix et la stabilité dans la région de Tillabéry sont possibles si les communautés s'unissent pour gérer leurs ressources de manière équitable.

® Vers une coexistence durable et pacifique

L'atelier a permis d'ouvrir une nouvelle voie pour résoudre les conflits dans cette région du Sahel, en renforçant la cohésion sociale et en offrant aux communautés un cadre propice à la coopération. L'objectif est de préserver la paix et de permettre aux pasteurs et agriculteurs de vivre ensemble, dans le respect des besoins et des ressources de chacun.



Cérémonie d'ouverture de l'atelier



Photo d'une séance de travaux de groupes

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DES ANIMAUX

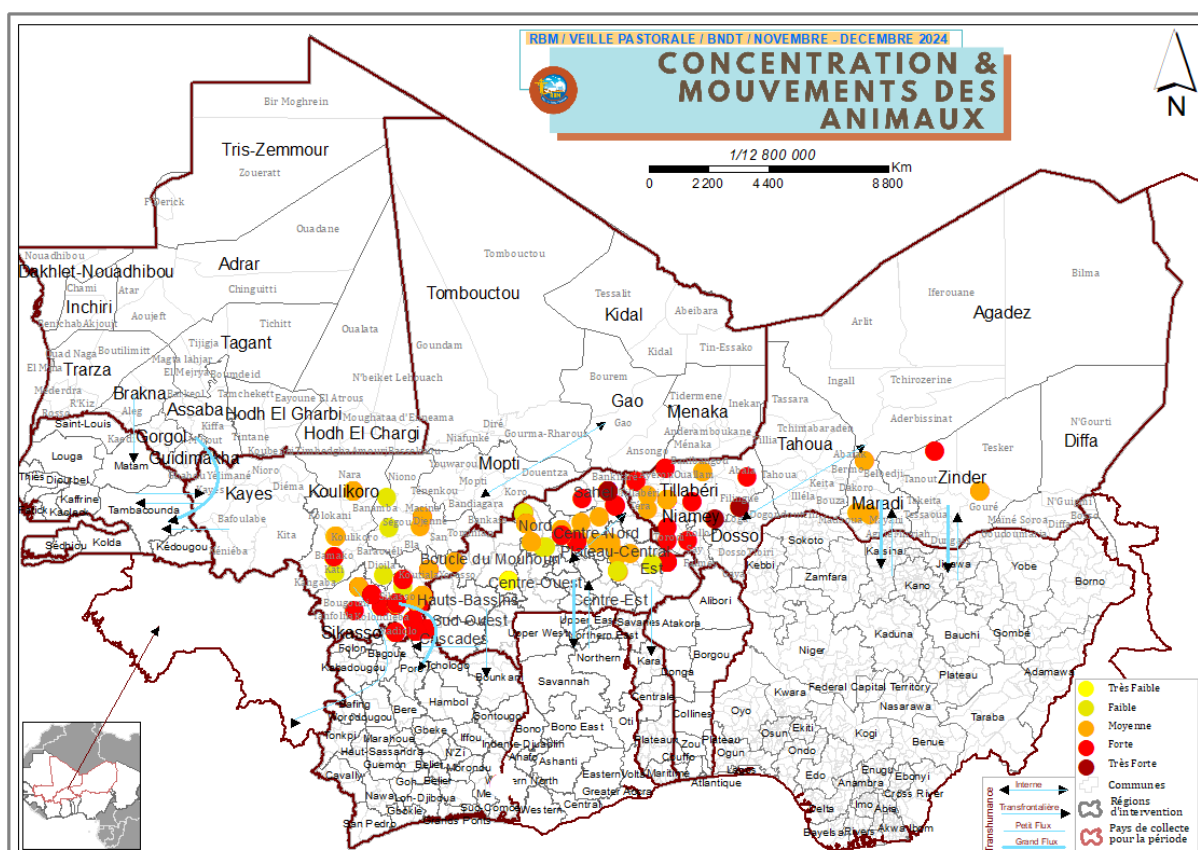
Concentration des animaux

® État des lieux

Entre novembre et décembre 2024, la concentration des animaux dans les pays du Sahel central a été marquée par une forte densité dans certaines zones, notamment celles où les besoins en pâturages sont particulièrement importants en raison de la pénurie des ressources fourragères. Cette situation est principalement due aux conditions climatiques, à la transition entre la saison des pluies et la saison sèche, ainsi qu'à la gestion des aires de pâturage. La carte thématique des concentrations animales, élaborée à partir des observations des relais et des données de terrain met en évidence le fait que les zones de forte concentration sont principalement situées dans les régions périphériques, où la pénurie de pâturages a été la plus marquée, notamment les zones semi-arides et les régions d'accueil des transhumants.

Les principales zones de concentration périphériques des animaux comprennent :

- Les zones de transhumance situées au Mali et au Burkina Faso où les troupeaux se regroupent autour des points d'eau et des zones disposant de pâturage.
- Certaines régions de l'intérieur du Niger, en particulier celles que traversent les troupeaux en transhumance provenant du Sud du pays et d'autres pays voisins.



Carte n°4 : Concentration des animaux et mouvements du bétail.

® Facteurs contribuant à la concentration des animaux

Les zones où les pâturages sont jugés insuffisants ont connu une concentration importante des troupeaux, surtout autour des points d'eau et des zones de repli des troupeaux transhumants. Les animaux se

regroupent dans ces zones qui disposent encore d'un stock fourrager ; ce qui entraîne une pression accrue sur des ressources pastorales déjà limitées.

La transhumance nationale et transfrontalière a également joué un rôle clé dans la concentration des animaux, avec des mouvements importants de troupeaux provenant des zones du Sahel confrontées à un manque de pâturage. Certains déplacements sont orientés vers des régions du pays où l'accès à l'eau et aux pâturages est relativement meilleur, tandis que d'autres flux sont dirigés vers les pays côtiers. Ces constats mettent en lumière des dynamiques de concentration des animaux liées aux ressources pastorales, mais aussi des mouvements stratégiques des éleveurs face aux défis saisonniers et à la crise sécuritaire.

➔ Les mouvements du bétail

Entre novembre et décembre 2024, un pic de transhumance a été observé, tant au niveau national qu'à l'échelle transfrontalière, notamment vers les pays côtiers. Cette période est cruciale pour les éleveurs du Sahel central, car elle coïncide avec la fin de la saison des pluies et le début de la saison sèche. Les déplacements massifs vers des zones mieux pourvues en ressources pastorales répondent à plusieurs préoccupations (sécurité alimentaire du bétail, accès au marché, santé animale, prévention des conflits, etc.).

® *Transhumance interne :*

La transhumance interne concerne des déplacements d'éleveurs à la recherche de pâturages suffisants et d'un meilleur accès à l'eau à l'intérieur du pays. Cela se traduit par des mouvements au sein des frontières des pays du Sahel central. Les corridors de transhumance internes jouent un rôle stratégique dans ces systèmes de mobilité des troupeaux.

® *Transhumance transfrontalière :*

La transhumance transfrontalière vers les pays du Golfe de Guinée (notamment la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana, le Togo, la Guinée et le Bénin) a été particulièrement marquée par l'afflux de troupeaux du Sahel central, en quête de ressources fourragères, d'eau, et de zones de repos pour les animaux durant la saison sèche. Les mouvements transfrontaliers sont directement liés à la pénurie de pâturages dans le Sahel.

® *Corridors transfrontaliers clés à la période :*

- **Maradi-Katsina :** Ce corridor reliant le Niger au Nigeria joue un rôle stratégique pour les éleveurs nigériens qui se déplacent vers le Nigeria où les ressources fourragères sont plus abondantes pendant la saison sèche. Il est principalement utilisé par les éleveurs de petits ruminants et de bovins.
- **Zinder-Jigawa :** Il s'agit d'un autre corridor de transhumance fréquenté par les pasteurs du Niger qui se rendent au Nigeria. Ces éleveurs sont attirés par les zones agricoles et les aires de pâturage fertiles.
- **Kayes-Guidimakha-Tambacounda :** Ce corridor joue un rôle central dans la transhumance transfrontalière entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Il polarise également des flux importants d'animaux qui sont convoyés vers les marchés urbains.
- **Sikasso-Korogho-Bobo Dioulasso :** Ce corridor est fréquenté principalement par des éleveurs maliens qui se dirigent vers le Sud, en l'occurrence la Côte d'Ivoire, le Ghana et parfois le Bénin.
- **Cascades-Sud-Ouest-Bounkani (Burkina Faso-Côte d'Ivoire) :** Ce corridor est utilisé par les transhumants burkinabè se dirigeant vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire où ils espèrent trouver des ressources fourragères plus abondantes. Cet itinéraire est très apprécié parce qu'il permet d'accéder à l'herbe verte durant la saison sèche.

® *Mouvements du Bétail et Mise en Place du dispositif de suivi des transhumants dans le cadre de la collaboration avec le PRAPS (TTT) :*

Dans le souci de sécuriser la transhumance transfrontalière entre le Sahel et les pays côtiers, il conviendrait d'améliorer la qualité et la fiabilité des données statistiques portant sur la mobilité du bétail, notamment les effectifs animaux qui sont impliqués dans les flux de transhumance transnationale. A cet effet, un dispositif de comptage des animaux et des éleveurs transhumants a été mis en place, en s'appuyant sur l'utilisation de l'outil de suivi des transhumances (Transhumance Tracking Tool – TTT), en partenariat avec le PRAPS dans ces différents corridors de transhumance. Cet exercice permettra de cerner les incidences des mouvements transfrontaliers sur les territoires concernés et de proposer des solutions idoines sur le plan opérationnel, technique et politique. Ces solutions viseront à mieux gérer la pression sur les ressources naturelles, assurer une transhumance fluide et sécurisée et prévenir d'éventuels conflits liés à l'accès aux points d'eau, aux pâturages et aux zones de repos pour les animaux. Les informations recueillies à travers ce système aideront à mieux orienter les politiques publiques et les interventions locales et régionales pour soutenir les mouvements transhumants et améliorer la gestion des ressources tout au long de l'année.

® *Conclusion :*

Les résultats du comptage des animaux et des familles d'éleveurs qui les accompagnent seront publiés dans le numéro du bulletin couvrant la période de mars-avril 2025. Ils permettront de mieux appréhender les conflits agropastoraux et les défis liés à la sécurisation des ressources.



Formation et recyclage des énumérateurs et des points focaux sur le dispositif de comptage TTT sur le Corridor Zinder-Zigawa



Formation et recyclage des énumérateurs et des points focaux sur le dispositif de comptage TTT sur le Corridor Maradi - Katsina



Formation et recyclage des énumérateurs et des points focaux sur le dispositif de comptage TTT sur le Corridor SKBO (Sikasso-Korhogo-Bobo)



Formation et recyclage des énumérateurs et des points focaux sur le dispositif de comptage TTT sur le Corridor Mali-Mauritanie-Sénégal

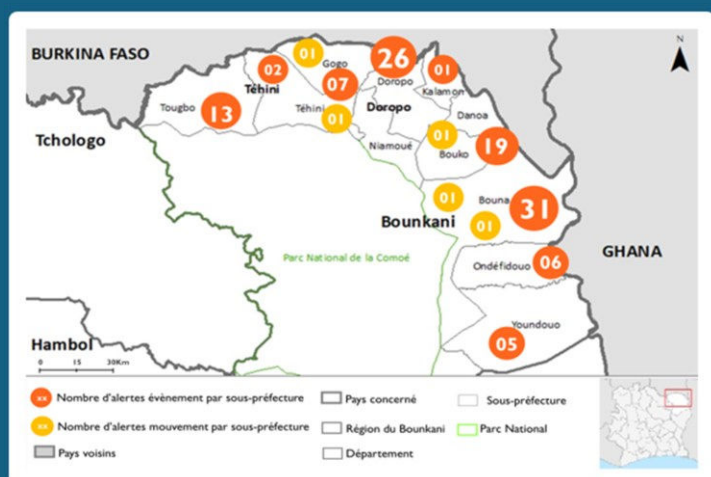
En Côte d'Ivoire, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont constitué 87 % des alertes signalées, suivis par des incidents tels que les vols de bétail (6 %) et les mutilations d'animaux. Une proportion plus faible (1 %) des cas rapportés par les informateurs clés a mentionné des incendies de brousse, des maladies animales, la sécheresse, la récupération d'animaux perdus, ainsi que des bagarres entre bouviers, entraînant des blessures physiques. Les principales causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs sont la destruction des récoltes et les dégâts causés aux champs par les bouviers, représentant 98 % des cas signalés.

Le passage précoce ou tardif des bouviers constitue 2 % des incidents. Ces événements impliquent principalement des éleveurs, et dans 97 % des cas, et leur règlement nécessite l'implication des autorités locales (avec une participation de 74 %), et dans une moindre mesure les autorités nationales sont impliquées dans une proportion moindre (15 %).

Dans ce contexte, les conflits entre agriculteurs et éleveurs prennent une dimension particulière dans le canton Palaka, situé dans la région du Tchologo en Côte d'Ivoire. Ce canton, carrefour stratégique pour les éleveurs transhumants, joue un rôle central grâce à ses vastes zones de pâturage et ses forêts classées. Cependant, les dynamiques locales ont été profondément affectées par l'afflux massif d'éleveurs fuyant les crises sécuritaires au Burkina Faso et au Mali. Ces tensions sont exacerbées par plusieurs facteurs :

- ③ Une insécurité grandissante, marquée par des violences, des vols de bétail, et des incidents liés à la transhumance ;
- ③ Des installations anarchiques, réalisées sans concertation avec les chefs de village, compliquant la gestion de l'espace et des ressources naturelles ;
- ③ Une insuffisance des terres cultivables pour les populations locales, qui ressentent la pression exercée par l'installation de nouveaux arrivants.

Pour résoudre ces tensions et permettre une cohabitation pacifique des communautés pastorales et agricoles, il devient urgent de poser les jalons de concertations et de solutions alternatives. Il est nécessaire de trouver des alternatives permettant à chaque partie prenante d'exercer ses activités agro-sylvo-pastorales de manière équilibrée. Un dialogue renforcé est essentiel pour désamorcer les tensions, assurer la stabilité sociale et préserver la paix dans cette zone pastorale clé.



Carte n° 5 : Cartographie des alertes au Nord de RCI (Sept-déc 2024)



ETAT D'EMBONPOINT DES RUMINANTS

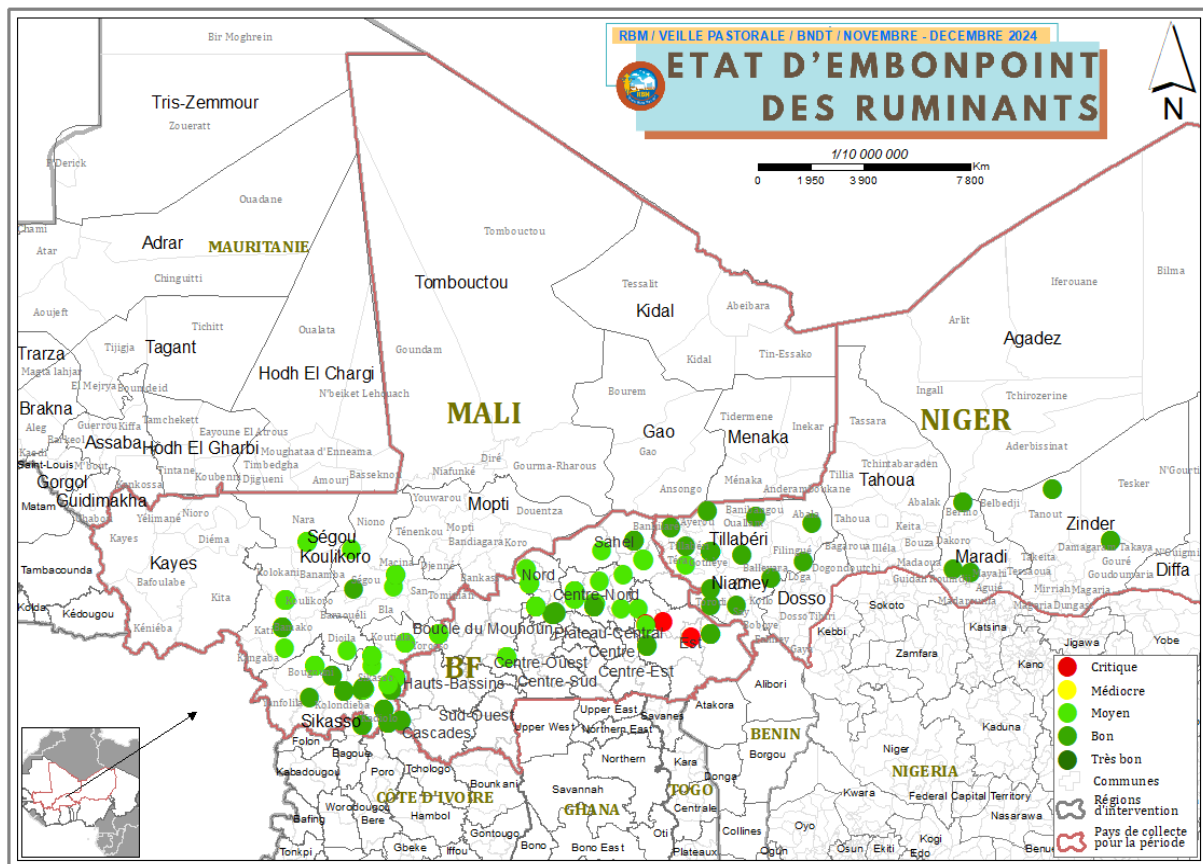
Entre novembre et décembre, la situation de l'embonpoint des ruminants dans les pays du Sahel central présente globalement des signes positifs, bien que des variations commencent à apparaître selon les zones géographiques et la disponibilité des ressources fourragères.

- Une situation globalement favorable malgré la transition saisonnière

Dans de nombreuses zones pastorales, en particulier celles indiquées en vert clair et foncé sur les cartes de suivi, l'état d'embonpoint des animaux demeure satisfaisant. Cette situation favorable résulte principalement de la disponibilité résiduelle des pâturages et des points d'eau accumulés pendant la saison des pluies précédente (juillet-août). Les troupeaux continuent de bénéficier de ressources fourragères relativement acceptables, bien que leur qualité nutritionnelle commence à décliner progressivement avec l'avancée de la saison sèche.

- Des disparités régionales notables

Cependant, certaines zones, notamment celles qui sont les plus exposées à une dégradation rapide des pâturages ou confrontées à une forte pression pastorale, montrent déjà des signes de stress nutritionnel. C'est particulièrement le cas du Burkina Faso (région du Centre-Nord par exemple). Dans les zones de fortes concentrations de troupeaux où les besoins en ressources fourragères sont très importants, les stocks fourragers s'épuisent rapidement ; ce qui augmente les risques de dégradation de l'embonpoint des animaux, si des mesures appropriées ne sont pas mises en place rapidement.

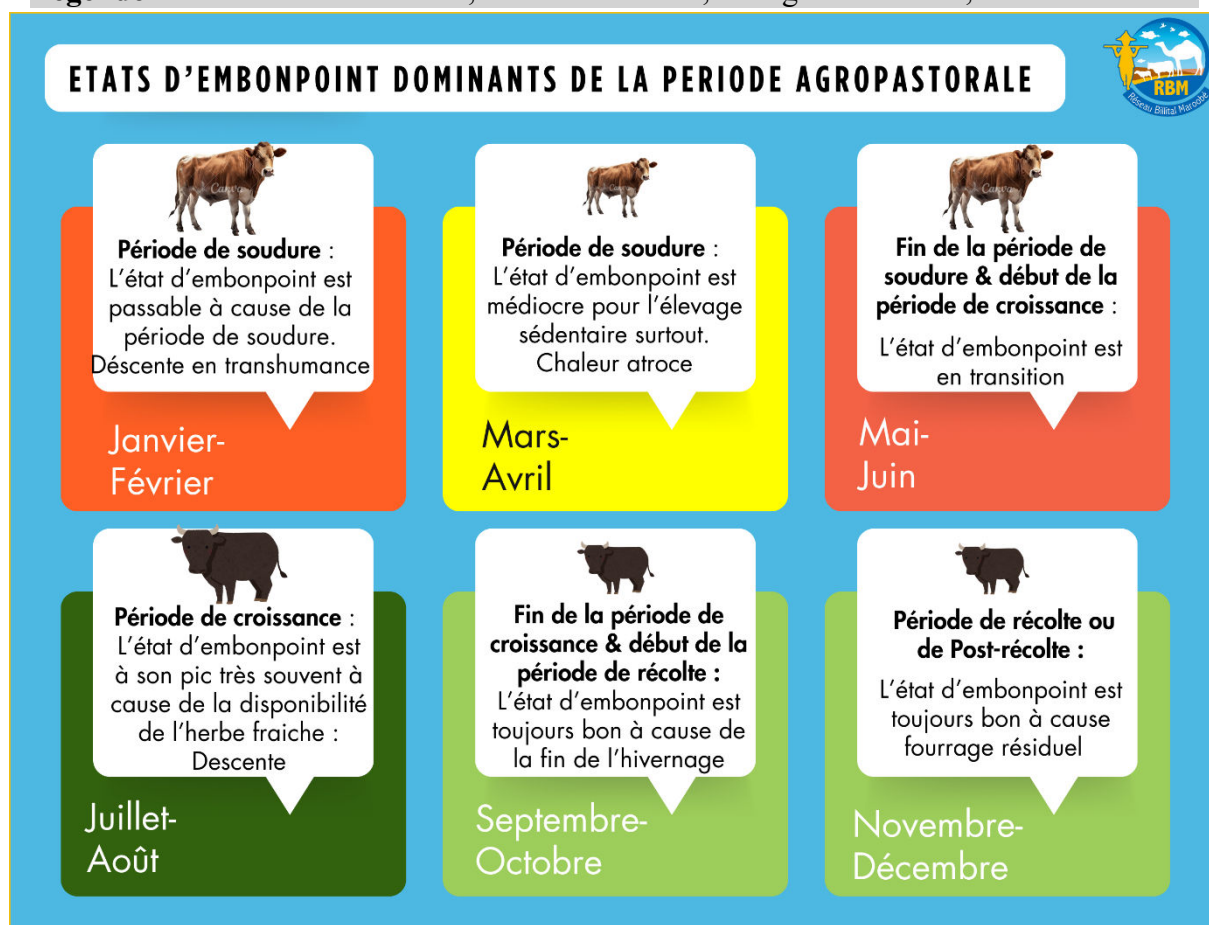


Carte n°6 : Etat d'embonpoint des ruminants.

Dans le cadre de la gestion pastorale et de la surveillance des systèmes agropastoraux, l'état d'embonpoint des ruminants est un indicateur clé pour évaluer la santé animale et la résilience des systèmes d'élevage face aux aléas climatiques, aux tensions sur les ressources et aux pressions économiques. Pour améliorer la prise de décision et anticiper les interventions nécessaires, il a été établi une classification bimestrielle de cet état sur une période écoulée de 12 mois (2024).

Cette démarche vise à fournir un outil visuel clair et synthétique, avec des couleurs proportionnelles aux états d'embonpoint dominants par période. Cela permet d'identifier rapidement les périodes critiques et les zones nécessitant une attention particulière. En janvier 2026, nous pourrions voir si des couleurs ont changé dans le cadre de la surveillance pastorale.

Légende : Vert foncé = Très Bon ; Vert clair = Bon ; Orange = Passable ; Jaune = Mauvais



FEUX DE BROUSSE & PHENOMENES NATURELS/ANTHROPIQUES

Les feux de brousse sont un phénomène récurrent dans les pays du Sahel et, de plus en plus, dans les pays côtiers, surtout pendant la saison sèche. Leur propagation est facilitée par plusieurs facteurs, notamment le degré d'assèchement du fourrage, la vitesse du vent, ainsi que des activités comme l'agriculture (utilisation du brûlage de la végétation pour préparer les champs) ou certaines pratiques pastorales. Des phénomènes naturels peuvent également contribuer au déclenchement des feux de brousse.

➔ État des lieux des feux de brousse

® *Au Niger :*

Le mois de novembre 2024 a été marqué par de nombreux cas de feux de brousse dans plusieurs zones pastorales. Au Niger, ces incendies ont varié en taille, allant de petits feux à des incendies de grande ampleur, touchant les zones d'Aderbissinat (région d'Agadez), Bermo et Gadabébj (région de Maradi), Tchintabaraden, Tamaya, Talemcess et Tillia (région de Tahoua), Abala (région de Tillabéri), Gandou et Belbédji (région de Zinder). Dans la région de Diffa, plusieurs cas de feux de brousse ont été signalés, menaçant les ressources végétales, les animaux et les infrastructures socio-économiques. En réponse, les autorités ont intensifié les campagnes de sensibilisation et aménagé des bandes de pare-feu et des zones désherbées de 15 à 20 mètres de large, afin de limiter la propagation des incendies. Dans le département de Belbédji, situé dans le « Triangle du feu », 30 cas de feux de brousse ont ravagé environ 35 000 hectares. Ces incendies ont entraîné des répercussions majeures sur les pâturages qui jouent un rôle essentiel dans l'alimentation du bétail.

® *Au Mali :*

Le 16 novembre 2024, un incendie a ravagé les pâturages situés autour des villages de Bara et Haoussa Foulane, dans la région de Gao. Cet événement a fortement inquiété les éleveurs locaux dont les habitations ont été menacées par les flammes. Dans la région de Ménaka, les feux de brousse ont causé des dégâts importants sur les pâturages entre décembre et mai, réduisant la disponibilité des ressources pour le bétail et exacerbant l'insécurité alimentaire dans une zone déjà vulnérable. Le Mali a enregistré une augmentation de 4 % des occurrences de feux par rapport à la moyenne des trois dernières saisons, avec une densité maximale de 300 occurrences pour 100 km².

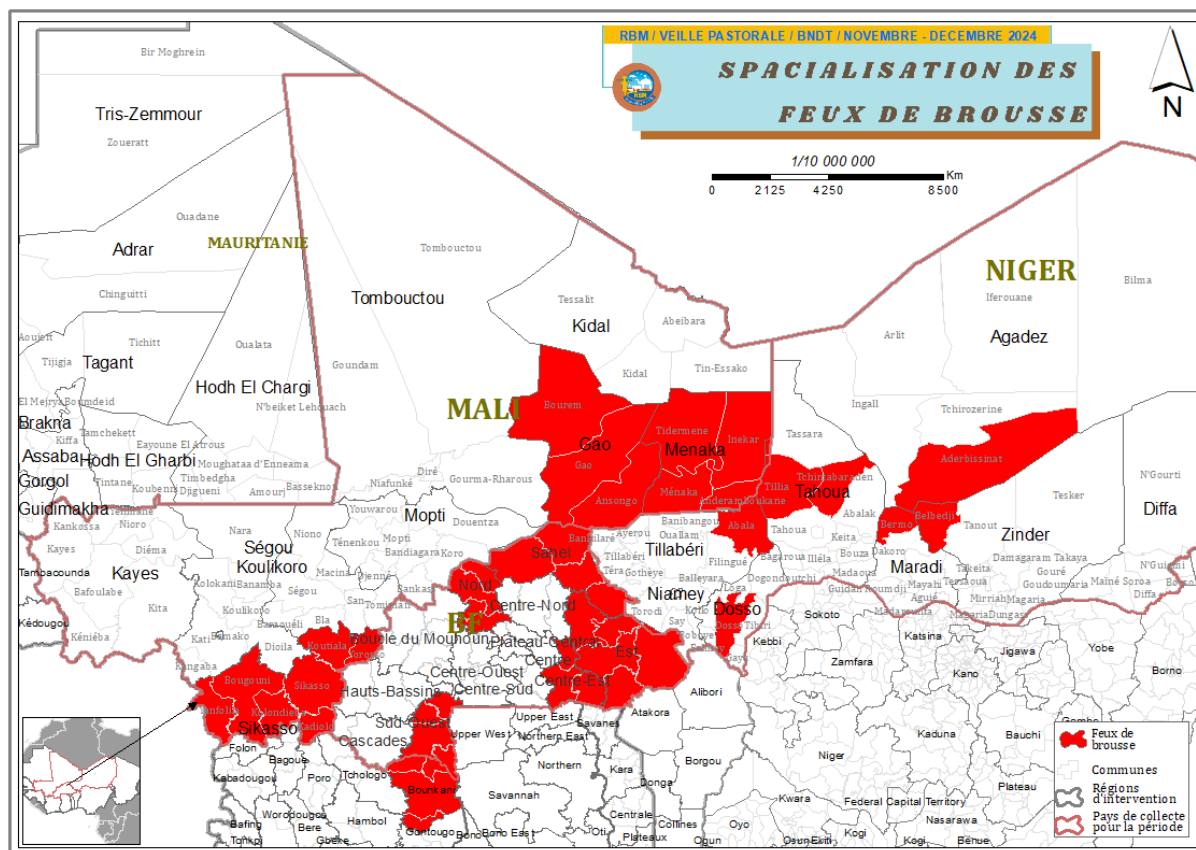
® *Au Burkina Faso :*

Au Burkina Faso, une augmentation alarmante de 51% des occurrences de feux de brousse a été enregistrée durant cette période, par rapport à la moyenne des trois dernières années. Cette recrudescence révèle une intensification préoccupante du phénomène qui est exacerbée par des conditions climatiques défavorables et une gestion parfois inadéquate des parcours pastoraux. Les conséquences directes de ces incendies sont particulièrement visibles, à travers la dégradation accélérée des pâturages naturels, privant ainsi les troupeaux d'une ressource fourragère essentielle à leur cycle de croissance et à leur équilibre nutritionnel. La pénurie fourragère affecte directement l'embonpoint des ruminants, fragilisant leur résistance aux maladies et réduisant significativement la productivité laitière qui constitue un pilier vital de la sécurité alimentaire et économique des communautés pastorales. Cette dynamique est illustrée par les points rouges sur la carte thématique, signalant des zones critiques de dégradation de l'état d'embonpoint dans la région de l'Est, où les effets combinés des feux de brousse et du surpâturage ont entraîné une vulnérabilité accrue des systèmes pastoraux locaux.

® *Pays de Golfe de Guinée : (Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana, Nigéria, Togo, Bénin)*

Entre novembre et décembre 2024, les pays du Golfe de Guinée ont connu une intensification des feux de brousse qui est un phénomène saisonnier courant en début de saison sèche. Les conditions météorologiques, caractérisées par des températures élevées et une faible humidité, ont favorisé la propagation de ces incendies. Les données météorologiques pour cette période indiquent des températures moyennes élevées dans plusieurs capitales de la région. Ces conditions climatiques ont contribué à l'intensification des feux de brousse, entraînant des pertes agricoles, une dégradation de la qualité de l'air et des perturbations socio-économiques. Les autorités locales ont intensifié leurs efforts pour sensibiliser les populations aux pratiques agricoles responsables. Elles ont également renforcé les mesures de prévention, afin de limiter l'impact de ces incendies récurrents.

La carte ci-dessous présente une spatialisation de quelques cas de feux de brousse survenus dans les pays suivis.



Carte n°7 : Spatialisation des feux de brousse.

➔ Autres phénomènes naturels

® Sècheresse :

Certaines zones du Sahel ont continué de faire face à des périodes de sécheresse qui sont marquées par des vagues de chaleur extrêmes et une diminution des précipitations ; ce qui affecte directement les activités de transhumance, la production agricole et l'accès à l'eau potable. Cette sécheresse a conduit à une pénurie de ressources fourragères et hydriques dans de nombreuses zones pastorales. Pour faire face à cette pénurie, les éleveurs sont partis en transhumance de façon précoce et ont allongé parfois les distances parcourues, afin de trouver des ressources pastorales.

® Inondation au Niger et dans quelques pays du Golfe de Guinée : Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria.

Entre novembre et décembre 2024, les pays du golfe de Guinée ont connu des précipitations globalement moyennes à déficitaires. Cette situation a réduit le risque d'inondations majeures dans la région. Cependant, des inondations localisées ont été enregistrées en raison de facteurs tels que des systèmes de drainage inadéquats ou des épisodes de pluies intenses ponctuelles. Face à l'imbrication des catastrophes naturelles et des impacts des activités anthropiques, la gestion des inondations et des feux de brousse constitue un enjeu crucial dans le Sahel central pour préserver les écosystèmes fragiles et les moyens de subsistance des populations.

Inondation à Alheri Koira :

Réponse rapide des autorités locales et gestion des risques

Le 9 janvier 2025, le village d'Alheri Koira, situé dans la commune de Kourtey (région de Tillabéri), a été entièrement submergé par une crue du fleuve Niger. Cette inondation majeure a contraint les habitants à évacuer, laissant ainsi le village déserté. Heureusement, aucun décès n'a été signalé, apportant un peu de réconfort au milieu de cette tragédie.

Face à cette situation, l'administrateur délégué de Kourtey a rapidement effectué une visite sur place pour évaluer l'ampleur des dégâts et s'enquérir des besoins urgents des sinistrés. Cette intervention démontre le rôle central des autorités locales, qui se sont mobilisées pour accompagner les populations touchées, assurant ainsi une réponse rapide et adaptée.

Cet événement met en lumière l'importance d'une gestion proactive des risques liés aux inondations dans la région, incluant des mesures de prévention, des systèmes d'alerte efficaces, et des mécanismes de soutien communautaire. Le rôle des autorités locales s'avère crucial pour coordonner ces actions et garantir la sécurité et le bien-être des populations vulnérables.



Village submergé par une crue du fleuve Niger

TENDANCE DES PRIX DES PRODUITS AGROPASTORAUX

→ Évolution du prix moyen des petits ruminants et de l'aliment du bétail

® État des lieux et contexte général de la hausse des prix :

En décembre 2024, une augmentation notable des prix moyens des ovins, des caprins et de l'aliment du bétail (SPAI) a été observée sur les marchés ruraux des pays du Sahel central. Cette tendance haussière qui se répète fréquemment à cette période de l'année résulte de plusieurs facteurs structurels et conjoncturels.

® Facteurs explicatifs de la hausse des prix :

Le mois de décembre est généralement marqué par la célébration d'événements religieux, familiaux et culturels ; ce qui entraîne une hausse de la demande en ovins et caprins sur les marchés locaux et régionaux. Plusieurs autres facteurs expliquent cette hausse des prix :

- Réduction de l'offre d'animaux sur les marchés liée au départ en transhumance des troupeaux.
- Dégradation des pâturages et recours croissant aux aliments industriels pour compléter les animaux.
- Augmentation des coûts logistiques et de transport, impactant le prix final des produits.
- Spéculation sur les marchés locaux, accentuant les hausses de prix en fonction des attentes de demande.

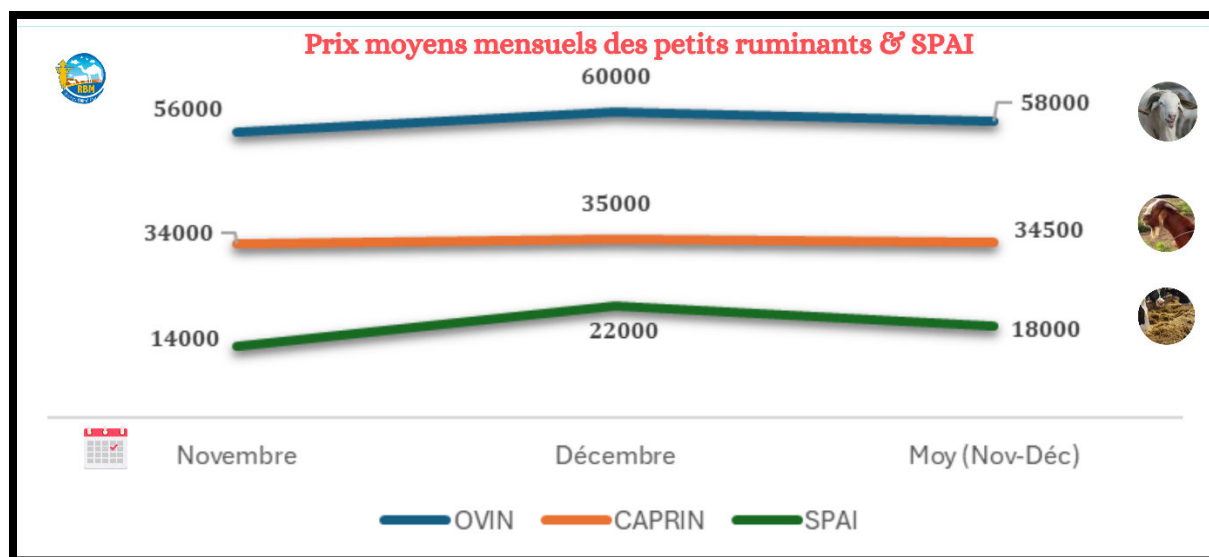


Figure n°3 : Évolution comparative du prix des petits ruminants et de l'aliment du bétail.

® Conséquences de cette hausse sur les systèmes pastoraux

- Pression financière sur les éleveurs : L'achat d'aliments industriels coûteux représente un poste de dépenses important pour les éleveurs, surtout pour ceux dont les troupeaux ont été affaiblis par les longues périodes de transhumance.
- Accessibilité réduite aux animaux pour les ménages vulnérables : Les ménages les plus pauvres se trouvent souvent exclus du marché en raison des prix prohibitifs qui ne leur permettent pas d'acheter des animaux ou des produits essentiels pour subvenir à leurs besoins (vivres, aliments de bétail, etc.).
- Risque de détérioration de l'état d'embonpoint des animaux : Si les éleveurs n'ont pas accès aux aliments industriels, la nutrition et l'embonpoint de leurs troupeaux risquent de se détériorer, affectant leur santé et leur productivité.

La hausse simultanée des prix des ovins, des caprins et de l'aliment du bétail en décembre 2024 résulte

d'une demande saisonnière accrue, d'une offre réduite due à la transhumance et d'une dépendance croissante vis-à-vis des aliments agroindustriels en raison de la dégradation des pâturages. Cette situation fait ressortir la nécessité de renforcer les mécanismes de régulation des marchés pastoraux et d'assurer un accès équitable aux ressources essentielles pour les éleveurs.

→ Evolution du prix moyen des céréales

® *Etat des lieux :*

La période de novembre-décembre 2024 a été caractérisée par une légère stabilité des prix moyens des céréales (mil, sorgho, maïs, riz), avec de faibles variations, notamment une baisse modérée des prix du maïs et du mil, tandis que celui du sorgho reste constant. Les prix sont les plus élevés pour le mil (632 FCFA/kg en moyenne) et les plus bas pour le maïs (345 FCFA/kg), reflétant une disponibilité relative et une demande spécifique par type de céréale. Globalement, les prix des céréales restent constants pour cette période.

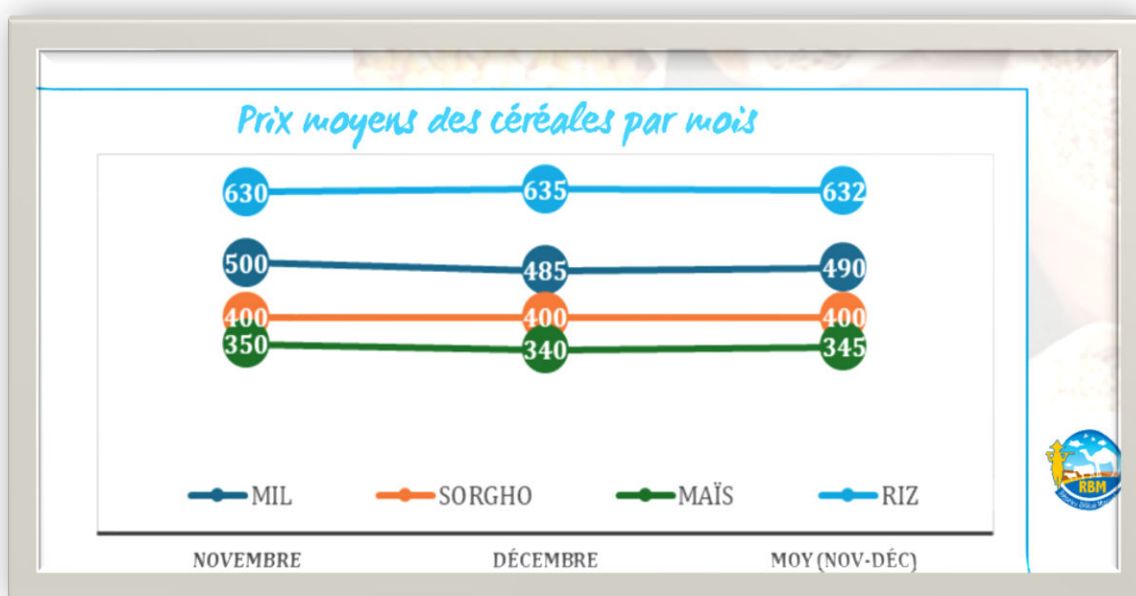
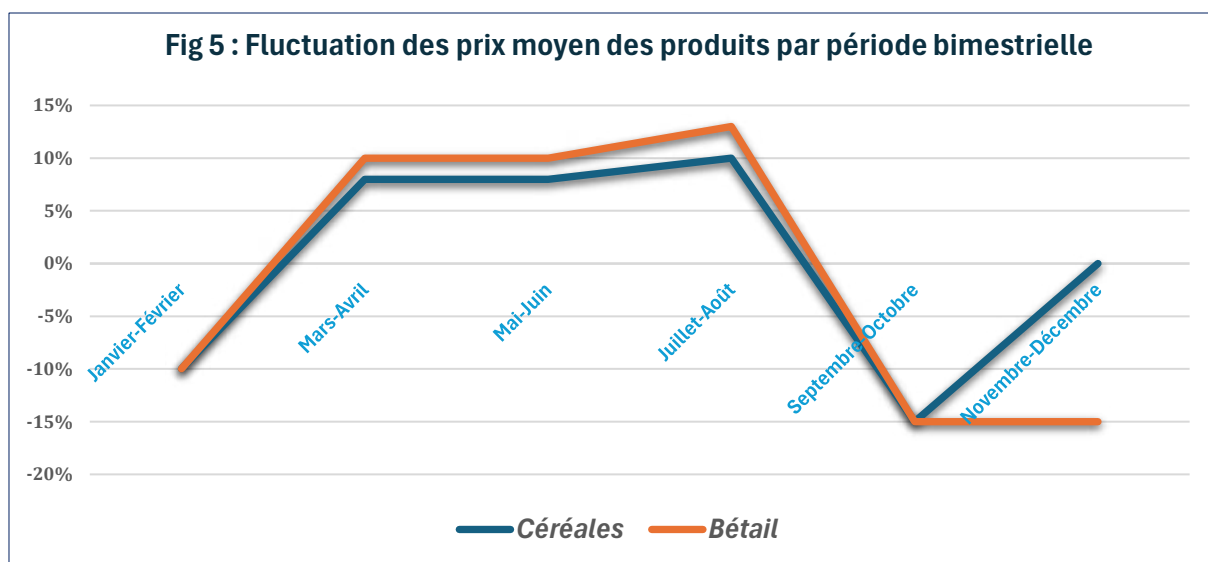


Figure n°4 : Prix moyens comparatifs des céréales par mois.

® *Facteurs explicatifs de la stabilité des prix des céréales :*

A la suite des récoltes faites en octobre et novembre 2024, les agriculteurs et les commerçants ont pu constituer des stocks conséquents, garantissant un approvisionnement stable des marchés et limitant ainsi les risques de spéculation ou de flambée des prix. De plus, en fin d'année, la demande en céréales reste relativement stable, contrairement à celle des produits animaux ou des aliments agroindustriels pour le bétail qui connaît une hausse saisonnière. Les ménages disposent généralement de stocks domestiques suffisants juste après la récolte, ce qui réduit la pression sur les marchés.

Malgré certaines contraintes sécuritaires, les échanges commerciaux interrégionaux et transfrontaliers ont continué de se dérouler de manière relativement régulière. Cette fluidité des échanges a contribué à stabiliser l'offre sur les marchés, y compris dans les régions habituellement vulnérables aux pénuries alimentaires. Plusieurs pays du Sahel ont mis en place des politiques de régulation des marchés céréaliers (restrictions à l'exportation par exemple) et des programmes de subvention ou de distribution ciblée de céréales. Ces mesures ont joué un rôle clé pour limiter les fluctuations excessives des prix.



→ Termes de l'échange

Pour déterminer si les termes de l'échange (le rapport entre les prix des animaux et ceux des céréales) sont favorables ou non aux éleveurs, il est essentiel pour le RBM de comparer l'évolution des prix moyens des animaux (ovins, caprins) à celle des céréales durant cette période, en tenant compte des facteurs spécifiques affectant chaque marché.

- **Prix des animaux :**

En décembre 2024, les prix des ovins et caprins ont connu une hausse notable, stimulée par une demande saisonnière accrue et une offre limitée (transhumance, dégradation des pâturages). Cela indique un avantage momentané pour les éleveurs capables de vendre leurs animaux sur les marchés.

- **Prix des céréales :**

Les prix des céréales sont restés relativement stables grâce à des récoltes récentes, des stocks conséquents et des politiques de régulation des marchés. Cette stabilité réduit le coût d'approvisionnement en céréales pour les éleveurs qui doivent acheter ces produits pour nourrir leurs familles ou leurs animaux.

Le terme de l'échange est favorable aux éleveurs en décembre 2024, car :

- Avec un animal vendu (ovins ou caprins), les éleveurs peuvent acheter une quantité significativement plus importante de céréales que durant d'autres périodes de l'année (septembre- octobre).
- La proportion dépend du rapport entre l'augmentation des prix des animaux (estimée à environ 15- 25% selon les tendances passées) et la stabilité des céréales. Ce rapport pourrait représenter une amélioration de 10 à 20% des termes de l'échange pour les éleveurs par rapport aux périodes de basse demande (comme en septembre ou en début d'année).

CONCLUSION GENERALE DE LA SITUATION PASTORALE AU SAHEL

La période de novembre à décembre 2024 au Sahel central et en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger) marque une phase de transition entre la fin de la saison des pluies et le début de la saison sèche, notamment pour la plupart des pays du Sahel. Cette période est traditionnellement caractérisée par la descente des transhumants vers des zones offrant de meilleures ressources fourragères et un meilleur accès à l'eau.

Cependant, plusieurs facteurs ont influencé le contexte pastoral au cours de cette année :

- La pénurie de fourrage exacerbée par une augmentation des feux de brousse et les premiers signes d'une sécheresse précoce.
- Une hausse significative des prix des petits ruminants (ovins et caprins) et des aliments agroindustriels pour bétail (SPAI), due à une hausse de la demande et une offre limitée liée à la mobilité saisonnière des troupeaux.
- Une forte concentration des animaux autour des points d'entrée et de sortie des zones pastorales, avec pour conséquence une pression accrue sur les points d'eau et une montée des tensions entre communautés pastorales et agricoles.
- L'apparition de symptômes de maladies animales, probablement exacerbés par la fatigue liée à la transhumance et au stress nutritionnel des troupeaux.

Malgré ces défis, certains signes positifs méritent d'être soulignés :

- L'embonpoint des animaux reste globalement bon, grâce aux ressources accumulées pendant la saison des pluies précédente.
- La disponibilité en eau reste acceptable dans de nombreuses zones stratégiques, bien que distribuée de manière inégale.
- Les prix des céréales (riz, maïs, mil, sorgho) sont restés stables, offrant ainsi une certaine sécurité alimentaire aux ménages pastoraux et agropastoraux.

Globalement, la situation qui prévaut met en lumière les fragilités structurelles du système pastoral, tout en démontrant sa résilience face aux aléas climatiques et économiques. Pour les prochains mois, il sera crucial de :

- Renforcer la gestion durable des ressources fourragères et hydriques.
- Améliorer la surveillance épidémiologique du cheptel.
- Promouvoir des mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.
- Assurer un approvisionnement régulier en aliments industriels pour le bétail.

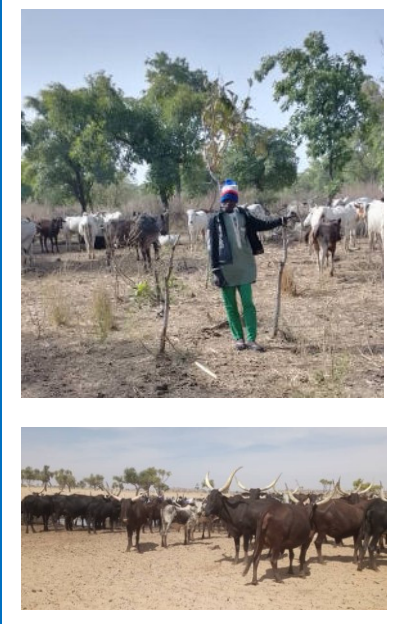
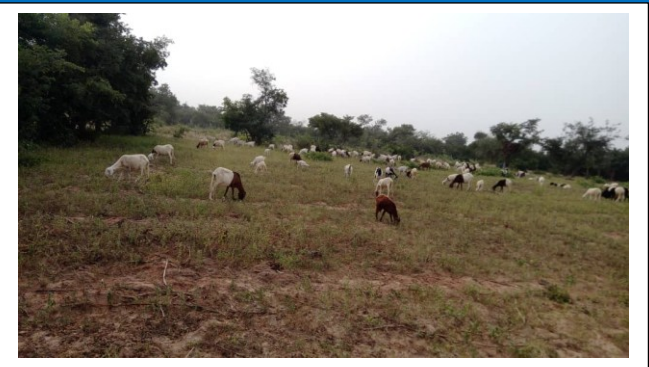
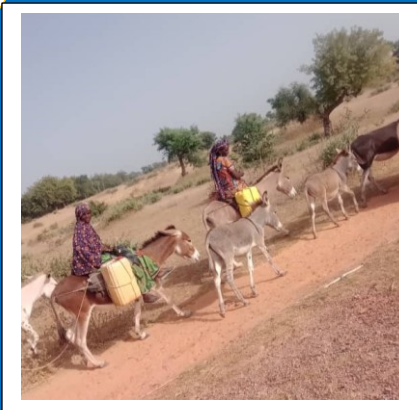
Compte tenu du fait que la plupart des pays du Sahel entrent dans la saison sèche et qu'une partie des pays côtiers a connu un déficit pluviométrique (poches de sécheresse), les défis liés à la disponibilité des ressources pastorales, à la santé animale et à la mobilité du bétail nécessitent une coordination accrue entre les acteurs locaux, nationaux et régionaux pour anticiper les crises et renforcer la résilience des systèmes pastoraux.

Il convient de souligner que cette période représente une fenêtre d'opportunité pour renforcer les acquis enregistrés (disponibilité en eau, stabilité des prix des céréales, etc.), tout en préparant activement des réponses aux défis émergents.

Pour faire face aux défis identifiés, il conviendrait de mettre en œuvre plan de réponse approprié, intégrant des actions pratiques, peu coûteuses et pouvant être exécutées rapidement, afin d'atténuer les difficultés rencontrées, tout en renforçant la résilience des communautés pastorales.

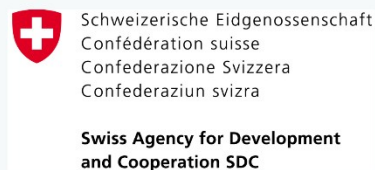
ENCADRE PHOTO N°3

Quelques photos de la période





Réalisé avec l'appui technique et financier



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com